Mairie de *la Garde* **Arrondissement de** *Toulon*

Du premier Septembre **an mil huit cent quarante-deux**, à *Neuf* heures du *matin*.

N° 13

ACTE DE MARIAGE de *François Xavier Dérugis* département
âgé de *Vingt-Cinq* ans, né à *la Cadière*, du mois de *Novembre* mil
d *Var* le *Cinq* *Sept.* profession de *maçon*, domicilié
huit cent Soixante-sept, fils *majeur* de *François*
à *la Garde* département du *Var*; *Pierrette*
Eléonore Dérugis, profession de *cultivateur*, domicilié
à *la Garde* département du *Var*; et de *Marie Jo vingt-*
quatre décembre mil huit cent trente-huit & *Jo Rose Joseph Catherine Maurin*
propriétaire, *mère commune*, *ici présente* & *consentant* *l'un et l'autre*
propriétaires
Et de *François Benoit Alexandre Escarel*, département du *Var*;
âgée de *Vingt-Trois* ans, née à *la Garde*, domicilié
le *Dix-neuf* du mois de *Septembre* mil *huit cent Soixante*
à *la Garde* département du *Var*, fille *majeure* de
feu Augustin Escarel profession de *propriétaire*, *domicilié* à
domicilié à *la Garde* département du *Var* *y décédé le dix-sept du mois*
et de *Marie* mil huit cent quarante-cinq, & *Jo Hélène Giraud* *ici présente*
sont *l'institution même commune*, *ici présente* & *consentant* *l'un et l'autre*

Dérugis
&
Escarel

Les actes préliminaires sont 1° *des publications de Mariage faites dans*
pour nous maire officier public les dimanches Vingt-
& vingt-huit Août dernier. 2° *Extrait de l'acte de naissance du*
époux, acte de décès de son père, acte de naissance de la future épouse
acte de décès de son père, tous actes ci-dessus visés & énoncés.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *François Benoit Alexandre Escarel*, l'autre *François Xavier Dérugis*,

En présence de *Sieur Simon Wittelsheim* domicilié à *la Garde*,
département du *Var* âgé de *Soixante* ans, profession d'*ancien*
propriétaire *non parent ni allié des époux*
De *Sieur Brun Joseph Etienne* domicilié à *la Garde*,
département du *Var* âgé de *Soixante-huit* ans, profession de *propriétaire*
non parent ni allié des époux
De *Sieur Charles Pierre*, domicilié à *la Garde*
département du *Var* âgé de *Vingt-trois* ans, profession de *Horloger*
non parent ni allié des époux
Et de *Sieur Auguste Théodore Guiet* domicilié à *la Garde*
département du *Var* âgé de *Trente-un* ans, profession de *cultivateur*
Beau-frère du future épouse

Après quoi, moi *Laurent Augustin Bérard*, maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'État-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, *les quatre témoins seulement les autres comparants requis de signer ont déclaré ne le savoir*.

Wittelsheim — Jh Brun — Charles — Guiet — Agnera

Mairie de *la Garde* **Arrondissement de** *Toulon*

Du Cinq Septembre **an mil huit cent quarante-deux**, à *Sept* heure du *Soir*.

N° 14

ACTE DE MARIAGE de *François Vincent Maurin Viel*,
âgé de *Vingt-Sept* ans, né à *la Garde*, département
du *Var*, le *Vingt-Deux* du mois de *Septembre* mil
huit cent Seize, profession de *forgeron*, domicilié
à *la Garde* département du *Var*, fils *majeur* de *Jean*
Viel profession de *cultivateur*, domicilié
à *la Garde* département du *Var*, et de *Marie Hélène*
Giraud, *ici présente* & *consentante* *l'une et l'autre*.
Et de *Marie Antoinette Giraffe* veuve
âgée de *Vingt-deux* ans, née à *la Garde* département du *Var*,
le *Dix-sept* du mois de *Janvier* mil *huit cent vingt-*, domicilié
à *la Garde* département du *Var*, fille *majeure* de
feu Pierre Giraffe profession de *vitrier*, domicilié
domicilié à *la Garde* département du *Var*, *y décédé dix-huit Septembre*
et de mil huit cent trente-un, & *Jeanne Marguerite Vaudier*, *sans*
profession, *mère commune*, *ici présente* & *consentante* *l'autre part*.

Viel
&
Giraffe

Les actes préliminaires sont : 1° *Les publications de Mariage faites dans*
apposition par nous maire officier public les dimanches Vingt-un
& vingt-huit Août dernier. 2° *Extrait de naissance du futur époux, acte*
de décès de son père, de la future épouse ; tous actes ci-dessus visés & énoncés.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie Antoinette Giraffe*, l'autre *François Vincent Maurin Viel*.

En présence de *Sieur Joseph Trone* domicilié à *la Garde*
département du *Var* âgé de *trente-quatre* ans, profession de *nageur des*
constructions maritimes, *non parent ni allié des époux*
De *Jacques Bernard Escarel*, domicilié à *la Garde*,
département du *Var*, âgé de *quarante-huit* ans, profession de *cabaretier*,
non parent ni allié des époux
De *Théophile Escarel*, domicilié à *la Garde*,
département du *Var* âgé de *vingt-cinq* ans, profession de *boulanger*
non parent ni allié des époux
Et de *David André Guiet* domicilié à *la Garde*
département du *Var* âgé de *trente-cinq* ans, profession de *propriétaire*,
non parent ni allié des époux.

Après quoi, moi *Laurent Augustin Bérard*, maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'État-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, *par l'époux, & par les quatre témoins seulement les autres comparants requis de signer, ont déclaré ne le savoir*.

Maurin — Escarel — Maurin — Agnera